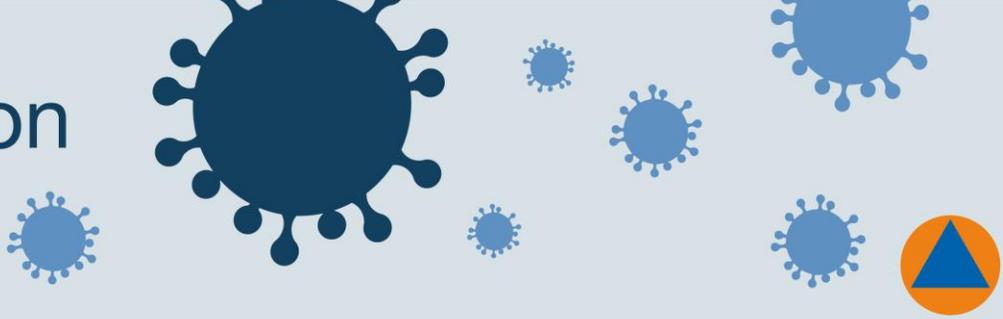


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches en attente d'un résultat personnel de dépistage COVID.**

**DATE : Le 30 septembre 2020**

**OBJET : Délai d'obtention d'un résultat personnel de dépistage COVID.**

---

Lorsque vous avez pour vous-mêmes passé un test de dépistage COVID, nous vous saurions gré d'être diligents et respectueux dans l'attente de votre résultat qui vous sera transmis par un professionnel du Service de santé.

Beaucoup d'appels sont faits auprès des professionnels du Service de santé et sécurité au travail et plusieurs expriment de l'anxiété et de l'insatisfaction concernant les délais pour l'obtention des résultats. Depuis quelques semaines, le nombre de tests de dépistage COVID réalisé est très élevé, des efforts pour produire les résultats le plus rapidement possible sont déployés par tous les professionnels concernés.

Le professionnel du Service de santé vous transmettra dès réception, dans le meilleur délai, les résultats de votre test.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle.

« Signature autorisée »  
Dre Monique St-Pierre  
Directrice des services professionnels

« Signature autorisée »  
Dr Martin Arata,  
Président du CMDP

c. c. M<sup>me</sup> Marie-Claude Leclerc, chef de service, service de la santé et sécurité au travail, CISSS de Chaudière-Appalaches